aujourd'hui ruinée par la mer. Il compre aît les comtés actuels de Norfolk, de Suffolk, de Cambridge et l'île d'Ely.

ESTANT, ANTE adj. (è-stan, an-te — du lat. *stans*, part. prés. de *stare*, rester, séjourner). Econ. rur. Se dit de races de bêtes à laine espagnoles qui sont sédentaires, qui ne quittent pas les pays, qui ne transhument pas : *Il y a en Espagne deux espèces principales de bêtes à laine, les transhumantes ou vagueuses, et les* ESTANTES *ou sédentaires.* (Morogues.) *On croit généralement en Espagne que les troupeaux* ESTANTS *ou sédentaires donnent de moins belles laines que les troupeaux transhumants.* (Morogues.)

— Loc. adv. *En estant*, Debout, levé; sur pied, en parlant des arbres.

ESTAPA ou **ISTAPA**, ville du Mexique, prov. de Tabasco, à 22 kilom. de Villa-Hermosa, sur le Tabasco; 3,700 hab. Centre d'un commerce très-actif.

ESTAPAGE s. m. (è-sta-pa-je). Min. Remblai établi dans une galerie pour en faciliter l'aérage.

ESTAQUET s. m. (è-sta-kè). Pêche. Attache qui sert à lier les parties d'un filet.

ESTARIE s. f. (è-sta-rî). Mar. Laps de temps stipulé pour le déchargement d'un navire de commerce. ‖ On écrit quelquefois STARIE.

ESTASE s. f. (è-sta-ze). Techn. Chapeau du métier à tisser : *Pour laisser au battant toute la mobilité possible, on lui donne toute la hauteur que comporte l'élévation des* ESTASES. (Falcot.) ‖ Nom donné aux traverses de bois qui fixent les pieds d'un métier pour étoffes de soie.

ESTASSEMENT s. m. (è-sta-se-man). Anc. cout. Droit prélevé par une commune sur les biens d'un homme mort sans héritiers dans cette commune.

ESTAT (le baron D'), auteur dramatique français, mort vers 1800. Il eut le singulier bonheur d'être recommandé au public par une pièce de Forgeot qui lui était attribuée. Grâce à cette prévention, on s'ennuya avec indulgence à la *Somnambule* (Italiens, 1780), et l'on applaudit les *Aveux difficiles* (Français, 1783), pièce que Vigée lui avait volée, mais qu'il avait volée lui-même à Destouches. Le *Jaloux de Valence* et *Quiproquo* méritent à peine d'être cités.

ESTATEUR s. m. (è-sta-teur). Anc. jurispr. Celui qui fait à ses créanciers cession de ses biens.

ESTATS ou **ESTAX**, montagne de France (Ariége), qui passe pour la plus haute des Pyrénées ariégeoises, quoique, d'après la carte de l'Etat-Major, elle n'ait que 3,073 mètres, c'est-à-dire 7 mètres de moins que le pic de Montcalm.

ESTAU s. m. (è-stô). Min. Massif qui sépare, dans les galeries en croix qu'on ouvre à différentes hauteurs dans le sein du gîte, deux étages superposés.

— A signifié Etal, boutique.

ESTAUBÉ (GAVE D'), torrent de France (Hautes-Pyrénées), descend des montagnes du Port-de-Pinède, qui ont 2,882 mètres d'élévation, traverse le cirque d'Estaubé, immense bassin dominé par des glaciers et par la magnifique pyramide du Mont-Perdu, forme plusieurs splendides cascades et se jette dans le gave d'Héas.

ESTAVAYER-LE-LAC, ville de Suisse, cant. de Fribourg, sur un petit cap, dans une situation délicieuse et entourée de remparts du côté de la terre; 1,323 hab. Le château, moitié ancien et moitié moderne, est remarquable par sa position et par le magnifique panorama que l'on découvre du haut de sa grande tour ronde. L'église renferme de belles orgues. En 1475, Estavayer tomba au pouvoir des confédérés, qui passèrent presque tous ses habitants au fil de l'épée.

ESTAVILLON s. m. (è-sta-vi-llon; *ll* mll.). Syn. d'ÉTAVILLON.

ESTCOURT (Richard), acteur et auteur dramatique anglais, né à Tewksbury (Glocester) en 1687, mort à Londres en 1713. Il entra dans une troupe de comédiens à l'âge de quinze ans, fut ramené par son père, qui le plaça chez un apothicaire, mais s'enfuit bientôt en Irlande, où il reparut sur le théâtre. Il revint ensuite à Londres et fut engagé à Drury-Lane. On a reproché à Estcourt de ne pas *interpréter* ses rôles, mais de les *créer* en leur prêtant son esprit, ce qui n'est presque plus un reproche, depuis que tant d'acteurs vaniteux se sont parés de ce défaut comme d'une qualité. Estcourt a écrit une comédie, le *Bon exemple* (1706), et un intermède satirique intitulé : *Prunella*.

ESTE, ancienne *Ateste*, ville d'Italie (Vénétie), à 26 kilom. S.-O. de Padoue et au pied des monts Euganéens; 10,640 hab. Evêché. Fabriques de faïence et de porcelaine; moulineries de soie. Le château rappelle, par sa masse imposante, la puissance de la famille d'Este dont nous donnons ici l'histoire. L'église Saint-Martin présente extérieurement un aspect de haute antiquité, mais l'intérieur a été modernisé. Este possède, en outre, un théâtre et un musée. De riantes maisons de campagne et de frais jardins embellissent les environs de la ville.

ESTE (maison D'), ancienne et illustre famille italienne, qui, dès le IXe siècle, possédait des fiefs en Toscane. A cette époque, elle était représentée par deux frères, Gui et Lambert, qui descendaient d'Adalbert II, marquis de Toscane. Oberto Ier, fils de Gui, s'attacha à la fortune de Bérenger II (951), qu'il abandonna en 968, et passa alors en Saxe auprès d'Othon Ier, qui le nomma comte du palais. Il se rendit ensuite en Italie, où il gouverna ses possessions. — Son fils, Oberto II, marquis de Toscane, mort vers 1015, prit le titre de marquis sans posséder le marquisat toscan, et fut la véritable tige de la maison d'Este. Il combattit pour Ardonius, roi de Lombardie, contre Henri II, fut fait prisonnier avec ses deux fils par ce dernier et recouvra, vers 1014, la liberté et ses biens confisqués. — Albert-Azzo Ier d'ESTE, fils du précédent, mort en 1029, fut mis avec son frère Ugo au ban de l'empire pour avoir combattu en faveur d'Ardonius, roi de Lombardie (1014), et fut emprisonné et dépouillé de ses Etats qu'il recouvra plus tard. Après la mort de Henri II (1024), il s'opposa à l'élection de Conrad le Salique, proposa la couronne d'Italie à Robert, roi de France, et finit par se rallier à Conrad. — Son fils, Albert-Azzo II, marquis d'ESTE, mort plus que centenaire en 1117, commença véritablement la grandeur de la maison. Il obtint de l'empereur Henri II le gouvernement de Milan (1045) et acquit ou reçut par héritage Este, Rovigo, Pontremoli, Casal-Maggiore, etc. Il épousa en premières noces Cunégonde d'Aldtdorf, dont il eut un fils, Guelfe ou Welfe, qui devint duc de Bavière et donna naissance à la branche allemande de la maison d'Este (les ducs de Brunswick-Hanovre). S'étant marié en secondes noces avec Garisende, fille du comte du Maine, il hérita de ce comté par la mort de son beau-père (1069), en prit possession et le donna à son troisième fils, Ugo ou Hugues, qui ne sut pas s'y maintenir et vendit ses droits au comte de la Flèche. Albert-Azzo assista, en 1074, au synode tenu à Rome par Grégoire VII, fut député par Henri IV près du pape pour obtenir la levée de l'excommunication lancée contre lui, l'abandonna bientôt après dans ses guerres avec l'Eglise et finit par se tourner contre lui. — Son fils, Foulques Ier, marquis d'ESTE, né vers 1060, mort vers 1135, hérita de tous les fiefs que son père possédait en Italie; mais son frère aîné, Guelfe IV, devenu duc de Bavière, réclama une part de l'héritage paternel, pénétra en Italie, s'empara de presque tous les domaines d'Albert-Azzo et les laissa néanmoins à son frère en échange d'un tiers des revenus du pays. — Le fils de Foulques, Obizzo Ier, marquis d'ESTE, né dans les premières années du XIIe siècle, mort vers 1190, entra dans la ligue lombarde contre Frédéric de Hohenstauffen (Barberousse), fut élu podestat de Padoue en 1182 et nommé par l'empereur marquis de Milan et de Gênes, dignité qui équivalait à celle de vicaire impérial. — Azzo V d'ESTE, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il acquit, par son mariage avec Marchesella, fille d'Adelard, d'immenses domaines dans le Ferrarais, la Romagne, la Marche d'Ancône et s'empara de la souveraineté de Ferrare, où il était le chef du parti guelfe. — Azzo VI, marquis d'ESTE, fils et successeur du précédent, né vers 1170, mort en 1212. Chef des guelfes italiens, il augmenta encore la puissance de sa maison, se fit reconnaître à Vérone, lutta une partie de sa vie contre la famille rivale des Torelli, fut chassé trois fois par eux de Ferrare, où à trois reprises il ressaisit le pouvoir, se prononça énergiquement pour le pape Innocent III et pour l'empereur Frédéric II contre Othon IV et forma avant de mourir une ligue de villes italiennes, Ferrare, Vérone, Pavie, Crémone, Brescia, etc., pour défendre Frédéric II. Il avait épousé Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche, et se trouvait beau-frère de Manuel Comnène, empereur de Constantinople, et de Bela, roi de Hongrie, qui avaient épousé les deux sœurs d'Alix. — Aldovrandino, marquis d'ESTE, fils du précédent, mort en 1215, lui succéda en 1212. Il partagea, l'année suivante, avec Salinguerra, la souveraineté de Ferrare, fut assiégé dans son château d'Este par Ezzelino, podestat de Vérone, se vit contraint de capituler, puis, à l'instigation du pape Innocent III, il fit la guerre aux gibelins de la Marche d'Ancône, qui s'efforçaient de secouer son autorité et refusaient de reconnaître Frédéric II comme empereur. Il mourut sur ces entrefaites, tout jeune encore, empoisonné, croit-on, par les comtes de Celano, avec qui il était entré en lutte. — Azzo VII, marquis d'ESTE, surnommé *Novello* (le Jeune), frère du précédent, né vers 1205, mort en 1264. Tout enfant, lorsque mourut son frère, il se vit enlever la plus grande partie des biens possédés par sa famille. En 1217, le pape lui donna l'investiture de la Marche d'Ancône, mais il ne put y faire reconnaître son autorité, et, d'un autre côté, les habitants de Ferrare ne voulurent plus le considérer comme un maître, mais comme un concitoyen. Sur ces entrefaites, la guerre entre les guelfes et les gibelins recommença avec une nouvelle fureur, et le marquis d'Este se mit à la tête des guelfes. Toutefois, en 1237, il se réconcilia avec Frédéric II; mais, ayant appris, en 1239, que ce prince avait le projet de le faire mourir, il s'enfuit, s'enferma dans ses châteaux, puis recommença la guerre, s'empara de Ferrare et y fit prisonnier son ennemi Salinguerra, qu'il envoya prisonnier à Venise. Ses succès furent de courte durée. Peu après, en effet, Azzo se vit enlever par le chef des gibelins, Ezzelino, presque tous ses Etats héréditaires, et le parti guelfe semblait tout à fait abattu lorsque les excès et la tyrannie d'Ezzelino excitèrent une indignation générale. Alexandre IV fit prêcher alors une croisade contre ce monstre; les habitants de Padoue se soulevèrent; Azzo se mit à la tête d'une armée de proscrits, délivra Padoue (1256) et plusieurs autres villes, et, après divers engagements, finit par faire prisonnier Eccelino à la bataille de Cassano (1259). Cette victoire assura le triomphe de la maison d'Este, et Azzo régna paisiblement sur ses Etats héréditaires jusqu'à sa mort. — Orbizzo II, marquis d'ESTE, petit-fils du précédent, seigneur de Ferrare, de Modène et de Reggio, né vers 1240, mort en 1293. En 1265, il secourut Charles d'Anjou contre Mainfroi, accepta la souveraineté que lui offrirent les habitants de Modène (1288) et de Reggio (1290), et reçut de Rodolphe Ier l'investiture de tous ses Etats, sous la suzeraineté impériale. — Azzo VIII, marquis d'ESTE, fils et successeur du précédent, mort en 1308. Après la mort de son père, il fut élu seigneur perpétuel de Modène et de Reggio, eut à soutenir la guerre contre ses frères Aldobrandini et François, qui réclamaient leur part dans l'héritage paternel; puis, mécontent du rôle qu'avaient joué les guelfes dans cette guerre, il rechercha l'alliance des gibelins, se ligua avec les Visconti de Milan et vit, par contre, se former contre lui une ligue dans laquelle entrèrent Parme, Vérone, Mantoue, Bologne, puis Modène et Reggio, qui secouèrent son autorité (1306). Mais Azzo tint tête à l'orage et défendit le marquisat d'Este et Ferrare avec une valeur qui lui assura la victoire. Peu après il mourut, laissant ses Etats à Foulques, fils d'un de ses bâtards nommé Fresco. — Foulques III, marquis d'ESTE, petit-fils du précédent, lui succéda tout jeune encore en 1308. Il venait à peine d'être mis en possession de la souveraineté de Ferrare que François et Aldobrandini d'Este, frères d'Azzo VIII, protestèrent contre le testament de ce dernier, s'emparèrent d'Este, de Rovigo, et demandèrent des secours au pape, qui leur en envoya à la condition que Ferrare deviendrait un fief du saint-siége. De son côté, Fresco, père de Foulques III, voyant l'impossibilité de résister à ses ennemis, vendit, moyennant une pension annuelle considérable, Ferrare aux Vénitiens. — François et Aldobrandini II d'ESTE, frères d'Azzo VIII, avec l'aide des troupes pontificales, entreprirent de s'emparer de Ferrare, que Fresco venait de vendre au nom de son fils à la république de Venise. Ils parvinrent à en chasser les Vénitiens; mais Clément V, au lieu de leur laisser cette ville, la donna à Robert, roi de Naples. François fut tué en 1312, en combattant contre les troupes de ce dernier, et Aldobrandini mourut à la même époque. — Renaud, Obizzo III et Nicolas Ier, marquis d'ESTE, fils et successeurs d'Aldobrandini, en 1312, s'unirent étroitement, afin de recouvrer les possessions de leurs ancêtres. Les Ferrarais s'étant soulevés contre les soldats du roi de Naples, en 1317, les marquis d'Este vinrent à leur secours avec un corps de Bolonais, prirent Tedaldo, où s'étaient réfugiés les Catalans, les massacrèrent, puis entrèrent à Ferrare, où le peuple les acclama comme souverains. Mais le pape Jean XXII, irrité de cette révolution, somma les trois marquis d'Este d'abandonner Ferrare, et, sur leur refus, les excommunia (1320), puis mit la ville en interdit. Les trois frères s'allièrent alors aux gibelins, aux seigneurs de Vérone, de Milan, de Mantoue et soutinrent glorieusement les attaques du pape et du roi Robert. En 1329, le pape fit la paix avec eux et les reconnut comme souverains de Ferrare. En 1335, ils assiégèrent Modène, dont ils s'emparèrent. Peu après mourut Renaud et, en 1344, Nicolas. Obizzo III, resté seul possesseur des domaines de la maison d'Este, acheta Parme, qu'il vendit, en 1346, au duc de Milan, et mourut en 1352. — Son fils, Aldobrandini III d'ESTE, seigneur de Ferrare et de Modène, né en 1335, mort en 1361, lui succéda. Il dut d'abord repousser par la force les prétentions d'un membre de sa famille à la souveraineté de Ferrare, puis il gouverna avec sagesse et vigueur et resta attaché au parti gibelin. Il laissa un fils, Obizzo, que son extrême jeunesse empêcha de lui succéder. — Nicolas II, marquis d'ESTE, mort en 1388, succéda, en 1361, à son frère Aldobrandini dans la souveraineté de Ferrare. Il obtint de l'empereur Charles IV la souveraineté de plusieurs places, eut de longs démêlés avec les Visconti de Milan, enleva, en 1371, à Feltrin de Gonzague la ville de Reggio, qui lui fut prise par Visconti, et acheta Faenza, qui lui fut enlevée par son ennemi Manfredi. A partir de ce prince, la cour de Ferrare commença à devenir célèbre par son élégance, sa magnificence et son bon goût. — Son frère, Albert d'ESTE, mort en 1393, lui succéda en 1388, sans tenir compte des réclamations et des droits de son neveu Obizzo, fils d'Aldobrandini III, alors en âge de régner. Une conspiration s'étant formée en faveur de ce dernier, Albert fit périr Obizzo dans un supplice atroce. Le souverain de Ferrare s'allia ensuite avec Jean Galéas Visconti et avec François de Gonzague, marquis de Mantoue, mais se détacha, en 1390, de cette alliance, à l'instigation du duc de Bavière. — Son fils, Nicolas III, marquis d'ESTE, seigneur de Ferrare, de Modène, de Parme, de Reggio, né en 1384, mort à Milan en 1441. Comme il n'avait que neuf ans lorsque mourut son frère, celui-ci le mit sous la protection des républiques de Florence, de Venise, de Bologne, qui, en 1394, envoyèrent des troupes contre Azzo, descendant de François d'Este, lequel voulait s'emparer des Etats du jeune Nicolas. Celui-ci épousa, en 1397, Julie de Carrara, fille du seigneur de Padoue. Etant entré, en 1403, dans la ligue formée contre le duc de Milan, il fut nommé par le pape Boniface IX général en chef des troupes pontificales, remporta quelques avantages sur les armées milanaises, voulut surprendre Reggio (1404), mais fut repoussé et perdit, outre la Polésine de Rovigo, Este et les châteaux environnants. Après avoir fait la paix avec les Vénitiens (1405), Nicolas marcha contre Ottobon Terzo, un des généraux de Galéas, qui, s'étant rendu indépendant à Parme et à Reggio, se livrait à toutes sortes de brigandages en Lombardie, le fit assassiner dans une conférence (1409), puis s'empara de Reggio, de Parme et de San-Domenico, et céda, en 1420, ces deux dernières villes au duc de Milan. Cinq ans plus tard, ayant appris les relations criminelles de sa seconde femme, Parisina Malatesta, et de son fils naturel, Hugues, il fit subir aux coupables le dernier supplice. En 1426, Nicolas III devint généralissime des armées de Florence et de Venise, liguées contre le duc de Milan; mais, en 1433, il fit la paix avec le duc Philippe-Marie Visconti, qui le prit en grande affection et l'appela auprès de lui (1441). Nicolas vivait à la cour de Milan et paraissait appelé à la succession de Visconti, lorsqu'il mourut empoisonné, dit-on. Ce prince s'est rendu célèbre par la protection qu'il accorda aux lettrés et aux savants. Il attira à sa cour les hommes les plus distingués de l'Italie, rouvrit l'université de Ferrare, fondée par son père, puis fermée pendant sa minorité, et en fonda une à Parme. Il laissa deux fils naturels, Lionel et Borso, et deux légitimes, Hercule et Sigismond. Ces derniers étant très-jeunes, Nicolas appela, avec l'autorisation du pape, ses fils naturels à lui succéder. — Lionel d'ESTE, seigneur de Ferrare, de Modène et de Reggio, mort en 1450, succéda à son père en 1441. Aucun événement ne signala le règne de ce prince, qui s'occupa de faire fleurir l'industrie, le commerce et les lettres dans ses Etats, et se fit chérir de ses sujets par sa douceur, par les charmes de son esprit et les grâces de ses manières. Il était en correspondance avec les hommes les plus distingués de l'Italie, et il cultivait avec succès les lettres latines et italiennes.

ESTE (Borso, marquis D'), premier duc de Ferrare et de Modène, frère de Lionel et fils naturel de Nicolas III, mort en 1471. Comme son frère, il se fit chérir par sa justice, par sa libéralité, par le soin qu'il mit à faire prospérer l'agriculture, l'industrie, le commerce, par la protection qu'il accorda aux savants. Bien que nulle cour d'Italie ne fut plus magnifique que la sienne, il n'épuisa pas les finances de l'Etat, parce qu'il n'entretenait point d'armée. L'empereur Frédéric III fut si charmé de l'accueil que lui fit Borso en 1452 qu'il le créa duc de Modène et de Reggio. En 1471, le pape Pie II lui conféra le titre de duc de Ferrare. Ce fut ce prince qui introduisit l'imprimerie dans le Ferrarais. — Hercule Ier d'ESTE, duc de Ferrare et de Modène, frère du précédent, né en 1533, mort en 1505. Il commença son règne en 1471, se vit attaquer (1482) par le pape Sixte IV et les Vénitiens, et dut abandonner à ces derniers la Polésine de Rovigo (1484). Sa cour de Ferrare brillait de tout l'éclat du luxe et des beaux-arts, et, suivant les traditions de sa maison, il accorda aux lettres une protection éclairée. Bojardo fut son ministre et l'Arioste son protégé. — Hippolyte d'ESTE, fils du précédent, né en 1479, mort en 1520, fut fait cardinal à l'âge de quinze ans par Alexandre VI. Cette dignité ecclésiastique n'adoucit pas ses mœurs et n'affaiblit pas son caractère : elle ne l'empêcha ni de faire crever les yeux à son frère Jules, dont il était jaloux, ni de tirer l'épée avec succès pour la défense du duc Alphonse, son autre frère. Il était d'ailleurs très-savant, surtout en mathématiques, et protégea longtemps l'Arioste, qui l'a chanté plus d'une fois dans son immortel ouvrage. Tout le monde connaît la fameuse question que la lecture de ce livre inspira au cardinal, et qui ne peut se répéter qu'en italien : *Messer Lodovico, dove mai avete pigliato tante coglionere?* Nous avouons ne pouvoir partager l'indignation que ce mot de gaieté a inspirée à des historiens naïfs, et nous sommes tenté de reconnaître que le beau livre de maître Louis contient, en effet, plus d'une de ces... choses que le cardinal y trouvait. Ce qui est plus grave, c'est que le cardinal et le poëte finirent par se brouiller mortellement. — Alphonse Ier d'ESTE, duc de Ferrare et de Modène, fils et successeur d'Hercule Ier, mort en 1534. Il épousa, en 1491, Anne Sforza, sœur du duc de Milan, puis en secondes noces (1502) la trop célèbre Lucrèce Borgia. Il avait visité la France, l'Espagne et se trouvait à la cour d'Angleterre, lorsqu'il apprit la maladie de son père, à qui il succéda sans difficulté en 1505. Aussi belliqueux que son père était pacifique, il perfectionna l'art de fabriquer les canons, se créa une artillerie supérieure à celle des autres princes de son temps, entra, en 1509, à l'instigation de Jules II, qui le nomma gonfalonier de l'Eglise romaine, dans la ligue de Cambrai contre Venise, détruisit sur le Pô une flottille de la république (1509), mais s'attira ensuite la haine du saint-siége pour avoir refusé de tourner ses armes contre la France. Ses Etats furent mis en interdit. Modène, Carpi, San-Felice tombèrent entre les mains des troupes pontificales, et, après l'évacuation de l'Italie par les Français, Alphonse d'Este, resté sans défense au milieu de ses ennemis, se vit contraint d'entamer des négociations de paix avec Jules II. Ce pontife étant mort sur ces entrefaites, Léon X permit au duc de Ferrare d'exercer les fonctions de gonfalonier à son couronnement, mais refusa de lui rendre Modène et Reggio. Bien plus, le souverain pontife essaya de prendre Ferrare par surprise et de faire assassiner Alphonse par le capitaine de ses gardes (1520). Le duc de Ferrare reprit alors les armes, délivra le maréchal de Lescun assiégé dans Parme par Prosper Colonna, mais se vit bientôt, par suite des échecs de Lautrec, dans la position la plus critique. Il se préparait à faire une énergique résistance aux armées de l'empereur et du pape, lorsque mourut Léon X (1521). A cette nouvelle, il reprit un grand nombre de possessions qui lui avaient été enlevées, obtint d'Adrien VI la levée de l'excommunication dont il était frappé, puis trouva un nouvel ennemi dans le pape Clément VII; mais, grâce à la protection des Français et de Charles-Quint, il parvint à recouvrer Modène (1527), et une sentence impériale le confirma dans tous les droits de la maison d'Este. Ce prince joignait aux talents d'un habile politique ceux d'un général expérimenté. Sa cour fut fréquentée par les hommes les plus illustres du temps, notamment par l'Arioste; et sa femme, Lucrèce Borgia, par son esprit, par la protection qu'elle accorda aux gens de lettres, fit en partie oublier aux Ferrarais l'opprobre de sa première vie. — Hercule II d'ESTE, fils du précédent et de Lucrèce Borgia, duc de Ferrare et de Modène, né en 1508, mort en 1559, succéda à son père en 1534. Il épousa Renée de France, fille de Louis XII, et, malgré son dévouement aux intérêts de Charles-Quint, flotta une partie de sa vie entre la politique espagnole et l'influence française. Le roi de France, dont il avait embrassé le parti, le nomma son lieutenant général en Italie, ce qui ne l'empêcha pas de faire sa paix avec l'Espagne en 1558. — Alphonse II d'ESTE, fils et successeur du précédent, régna de 1559 à 1597. Il passa sa jeunesse à la cour de France et en rapporta avec le goût des lettres une passion effrénée pour le luxe et la magnificence. Afin de satisfaire son goût pour les fêtes et d'acheter les suffrages des Polonais, dans l'espoir de devenir leur roi en 1575, il dépensa des sommes énormes et accabla ses sujets d'impôts. Des trois femmes qu'il épousa, il n'eut point d'enfant. Offensé, dit-on, par la passion du Tasse pour sa sœur Eléonore, il persécuta le poëte et le fit enfermer comme insensé dans une maison de fous, où l'auteur de la *Jérusalem délivrée* resta pendant sept ans entiers. — César d'ESTE, duc de Modène et de Reggio, né en 1562, mort en 1628, succéda à son cousin, Alphonse II, en 1597. Le pape Clément VIII contestant la légitimité de ses droits, il eut la faiblesse de céder au saint-siége Ferrare et les autres fiefs ecclésiastiques, et ne conserva que Modène et Reggio. Il eut à soutenir quelques guerres insignifiantes contre la république de Lucques. — Son fils, Alphonse III d'ESTE, duc de Modène et de Reggio, se signala de bonne heure par un tempérament violent et emporté. Mais ayant perdu, en 1626, Isabelle de Savoie, qu'il avait épousée en 1608, il s'opéra dans son caractère un grand changement. A la mort de son père, il lui succéda (1628); mais il était à peine depuis quelques mois au pouvoir lorsqu'il abdiqua en faveur de son fils aîné François (juillet 1629), et se retira dans un couvent du Tyrol, où il se fit capucin sous le nom de Jean-Baptiste de Modène. — François Ier d'ESTE, duc de Modène et Reggio, fils du précédent, né en 1610, mort en 1658. Dans la guerre pour la succession de Mantoue, il se déclara contre la France et pour l'Espagne, reçut de cette dernière puissance la principauté de Correggio, mais changea ensuite de parti et accepta le commandement des troupes françaises en Italie. Il essuya quelques revers, mais enleva aux Espagnols Valenza et Mortara. Il maria son fils à Laure Martinozzi, une des nièces de Mazarin, et demeura fidèle à la France jusqu'à la fin de sa vie. — Son fils, Alphonse IV d'ESTE, duc de Modène et de Reggio, mort en 1664, lui succéda en 1658. Il reçut également le commandement des armées françaises en Italie et signa, en 1659, à l'instigation de Mazarin, la paix avec l'Espagne, paix qui fut confirmée quelques mois plus tard par le traité des Pyrénées. Il mourut à vingt-huit ans d'une attaque de goutte, laissant, de son mariage avec Laure Martinozzi, un fils, François II, qui lui succéda, et une fille, Béatrix, qui devint la femme de Jacques II, roi d'Angleterre. — François II d'ESTE, duc de Modène, fils du précédent, né en 1660, mort en 1694. Faible, maladif, peu apte aux affaires, il régna d'abord sous la tutelle de sa mère, dont le gouvernement fut aussi sage que doux, puis, devenu majeur (1678), il abandonna l'autorité à son frère naturel, don César. Ce prince protégea les artistes et les lettrés, fonda la bibliothèque d'Este, l'université de Modène, l'Académie des *Dissonanti* et fit construire la façade de marbre de l'église de Saint-Georges; il mourut sans avoir eu d'enfant de sa femme, Marguerite Farnèse. — Renaud d'ESTE, duc de Modène, oncle du précédent, né en 1655, mort en 1737. Il était cardinal lorsqu'il fut appelé à succéder à son neveu, François II. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il flotta tour à tour entre les Impériaux et les Français, eut à souffrir des deux partis, mais ne perdit pas ses Etats et y ajouta même la Mirandole et Concordia, qu'il acheta de l'Autriche. — François III d'ESTE, duc de Modène, fils et successeur du précédent, né en 1698, mort en 1780. Il était gendre du duc d'Orléans, régent de France. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, il ne voulut point se déclarer pour cette dernière puissance, fut dépouillé de ses Etats et ne les recouvra que lors du traité d'Aix-la-Chapelle. A cette époque, il fit sa paix avec l'empereur et reçut le titre de gouverneur général de la Lombardie. — Hercule III d'ESTE, duc de Modène, fils du précédent, né en 1727, mort en 1803. Il acquit par mariage les principautés de Massa et de Carrare. A l'approche des armées de la République française, il s'enfuit a Venise, et le traité de Campo-Formio dépouilla la maison d'Este de sa souveraineté. Hercule mourut sans laisser d'enfant mâle. Sa fille, Marie-Béatrix, ayant épousé, en 1771, Ferdinand d'Autriche, il naquit de ce mariage un fils, François IV d'Este, qui fut réintégré en 1815 dans le duché de Modène et eut pour successeur François V (1846).

— Bibliogr. Consultez les ouvrages suivants : G.-B. Giraldi, *De Ferrara et atestinis principibus commentariolus* (Ferrare, 1566, in-4o; trad. en ital. par L. Domenichi; Venise, 1597, in-8o); G.-B. Pigna, *Storia de' principi di Este* (Ferrare, 1570, in-fol.; Venise, 1572, in-4o; trad. en allem. par T. Dreyfelder, Mainz, 1580, in-fol., et en lat. par G. Barone, Ferrare, 1585, 1596, in-fol.); G. Falletti, *Genealogia degli principi Estensi* (Francfort, 1581, in-fol.); F. Berni, *Memorie degli eroi della casa d'Este che ebbero il dominio in Ferrara* (Ferrare, 1640, in-fol.); *History of the house of Este, from the time of Forrestus to the death of Alphonsus, the last duke of Ferrara*, by Crawfurd (Londres, 1681, in-8o); Muratori, *Delle antichita Estensi* (Modène, 1717-1740, 2 vol. in-fol.); *Album de la maison d'Este, avec dessins originaux exécutés* par G. Coen, C. Grandidier et M. Doyen *pour l'illustr. de l'hist. de Ferrare* d'Ant. Frizzi, *trad. en français* par A. Luyrard (Ferrare, 1850-1859, petit in-fol., 32 pl., texte ital. et franç.); Sismondi, *Histoire des républiques italiennes; Vita del cardinale Ippolito da Este* (Milan, 1843, in-8o).

ESTE, nom patronymique adopté par les descendants issus d'Auguste-Frédéric, duc de Sussex, sixième fils de George III, roi d'Angleterre, de son mariage morganatique et non reconnu avec lady Murray, fille du comte de Dunmore. Auguste-Frédéric, leur fils, qui a servi dans l'armée anglaise avec le grade de colonel, est mort sans alliance, en 1848. Leur fille, Auguste-Emma, a épousé, en 1845, sir Thomas Wilde, depuis lord Truro.

ESTE (Charles), écrivain anglais, né en 1753, mort en 1829. Il étudia successivement la jurisprudence, la médecine, la théologie, entra dans les ordres en 1777, et devint chapelain de Whitehall. Este fut, avec le major Topham, propriétaire et éditeur d'un journal quotidien, intitulé le *Monde* (*the World*), dont il vendit sa part en 1790. On lui doit une sorte de pamphlet intitulé *Ma vie* (1787, in-8o), et *Voyage fait pendant l'année* 1795 *en Flandre, dans le Brabant, en Allemagne et en Suisse* (1793, in-8o), ouvrage rempli de réflexions judicieuses et sensées, d'anecdotes intéressantes et parfois piquantes.

ESTEAU s. m. (è-stô). Techn. Etau d'ébéniste qu'on appelle aussi ÂNE.

ESTEBAN (SAN-), ville de l'archipel des Philippines, dans l'île de Luçon, par 17° 10′ de lat. N. et 118° 40′ de long. E., sur la côte O.; 3,100 hab. Commerce de riz, maïs, canne à sucre, coton; élève de bestiaux. Elle est assez bien bâtie. Le tribunal et l'église sont les seuls édifices dignes d'attention.

ESTEILLE s. f. (è-stè-lle; *ll* mll.). Métallurg. Nom donné à des coins de bois qui assujettissent un marteau.

ESTEKHAR ou **ISTEKHAR**, nom persan de la ville de Persépolis, capitale de l'ancienne Perse, dont on a raconté tant de merveilles. Elle servait de résidence royale sous les trois premières dynasties. Plus tard, le siége de l'empire fut transporté à Médaïn. D'après les auteurs musulmans, Kichtasb, fils de Lohorasb, cinquième roi de la race des Caïanides ou Kaïanides, s'y établit et y éleva plusieurs de ces temples connus en Grèce sous le nom de *Pyræa*, *Pyrateria*, et en persan sous celui d'*Atechkhanè*, *Atechguéda* (maison de feu). Il se serait fait creuser aussi des sépulcres dans le roc pour lui et ses descendants. Plus tard, la reine Homai, fille de Bahaman, fit construire un merveilleux palais, dont les ruines, appelées en persan *Tchilminar* (les Quarante colonnes), servirent, comme tant d'autres anciens monuments, à fournir des matériaux de construction à la ville de Schiraz. Les anciens auteurs attribuaient à Estekhar des proportions fabuleuses (douze parasanges de long et dix de large), et des merveilles qui dépassent toute imagination. Fondée, d'après les légendes, par Djemschid et même par Houschenk et Keïoumers, cette ville, qui compte parmi les plus célèbres de l'antiquité asiatique, dut sa splendeur définitive aux rois de la deuxième dynastie, qui transportèrent le siége de leur royaume de Balkh à Estekhar. Quelques savants ont pensé que la reine Homai, citée plus haut, était la même que Sémiramis. Les Persans attribuent à la ville d'Estekhar une origine surnaturelle et affirment que, comme Balbek, elle a été construite par les génies ou péris, sous le règne de Djan-ben-Djan, qui était de beaucoup antérieur à Adam.

ESTELAIRE adj. (è-ste-lè-re). Véner. Apprivoisé : *On se sert d'un cerf* ESTELAIRE *pour l'envoyer dans les bois ramener d'autres cerfs.*

ESTÉLIE s. f. (è-sté-lî). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des succivores.

ESTELIN s. m. (è-ste-lain — V. l'étym. du mot STERLING). Métrol. Petit poids qui était jadis en usage dans les monnaies et dans le commerce de l'orfèvrerie, et qui équivalait à la vingtième partie de l'once, c'est-à-dire à 1gr,529706 de notre système métrique. ‖ Poids en usage en Belgique et en Hollande au siècle dernier et au commencement de celui-ci, pour peser les monnaies et les matières précieuses, et qui valait 1gr,536677.

ESTELLA, ville d'Espagne, prov. de Navarre, à 30 kilom. S.-O. de Pampelune, sur la rive gauche de l'Ega, près de son confluent avec l'Amuesca; 6,000 hab. Fabriques d'étoffes de laine, draps, casimirs; fabrication d'huile, distilleries d'eau-de-vie, bonneteries, filatures de soie. Cette ville est située dans une délicieuse vallée qu'entourent des collines plantées d'arbustes, de vignes, d'oliviers et d'arbres fruitiers; toutes les pentes ont été distribuées en terrasses; des jardins ont été pratiqués presque partout. L'Ega partage la ville en deux parties. Estella possède un collége, une Académie de musique, un hôpital civil et militaire, et six églises, parmi lesquelles la plus remarquable est celle de Saint-Jean-Baptiste, dont la magnifique façade et la tour élevée excitent l'admiration. La place de la Constitution, entourée de galeries dallées, sert de promenade d'hiver. L'église paroissiale (San Pedro la Rua) possède une épaule de saint André. « La tradition, dit M. Germond de Lavigne, rapporte qu'au XIIIe siècle passait, inconnu à Estella, un évêque qui allait en pèlerinage à Santiago. Il tomba malade, mourut dans un hôpital de la ville, et fut enterré avec un reliquaire qu'il portait sur la poitrine et qui renfermait cette sainte relique. L'épaule de saint André survécut à la destruction; une révélation indiqua son existence; elle fut religieusement recueillie, et elle a depuis lors été l'objet d'un culte auquel ont pris part les anciens rois d'Espagne et Charles-Quint lui-même. » Une belle promenade, entourée de jardins, s'étend sous les murs de la ville et descend jusqu'aux bords de l'Ega.

ESTELLA (le P. Didier), écrivain ascétique, originaire de la Navarre, né à Stella, en Portugal, en 1524, mort en 1590. Il entra jeune encore chez les franciscains, s'adonna à la prédication, devint théologien consultant de Philippe II, et écrivit des ouvrages fort estimés de son temps : *De la vanité du monde* (Salamanque, 1574, in-8o); *Traité de l'art du prédicateur*, plusieurs fois imprimé; *Commentaires sur l'Evangile de saint Luc*, etc.

Estelle, célèbre pastorale de Florian (1787). Estelle et Némorin, les deux principaux personnages de cette œuvre charmante, sont restés populaires presque à l'égal de Paul et Virginie. Florian avait déjà imité de l'espagnol le roman pastoral de *Galatée;* cette fois, il voulut en écrire un de son invention. Il plaça la scène dans un paysage qu'il connaissait parfaitement et qu'il sut peindre parfois avec bonheur, quoique ses couleurs nous semblent aujourd'hui un peu ternies. « Sur les bords du Gardon, au pied des hautes montagnes des Cévennes, entre la ville d'Anduze et le village de Massanne, est un vallon où la nature semble avoir rassemblé tous ses trésors. Là, dans de longues prairies où serpentent les eaux du fleuve, on se promène sous des berceaux de figuiers et d'acacias. L'iris, le genêt fleuri, le narcisse émaillent la terre; le grenadier, la viorne, l'aubépine exhalent dans l'air des parfums; un cercle de collines parsemées d'arbres touffus ferme de tous côtés cette vallée et des rochers couverts de neige bornent au loin l'horizon. » C'est dans ce pittoresque séjour, nommé Beau-Rivage, que se réunissaient (sous Louis XII) des bergers tendres et sensibles, des bergères aimables et innocentes. Estelle et Némorin s'y rencontrent, y cueillent des fruits, des fleurs, boivent du lait, se font de douces confidences et s'aiment enfin, à l'exemple de Daphnis et Chloé.

Sur la foi d'opinions reçues, que l'on ne se donne pas la peine de vérifier, on croit généralement que cette pastorale est une sorte de conte puéril, fade jusqu'à la niaiserie. Il n'en est rien. L'auteur, qui était homme d'esprit, a parfaitement conçu l'ensemble de son roman; les épisodes se succèdent avec rapidité et sont quelquefois heureux. Il y a dans *Estelle* un réalisme très-rare dans les romans du XVIIe siècle. Florian ne recule pas devant le mot vulgaire. Supprimez certaines réflexions philosophiques, certaines déclamations vagues sur la nature, la vertu et le bonheur des champs, il restera un poëme simple et touchant, analogue à ceux de Jasmin. *Estelle* est un ouvrage travaillé avec plus de soin que *Galatée*. Les stances pastorales et les romances, intercalées au milieu du récit, sont parfois jolies; mises en musique, elles ont eu beaucoup de vogue.

Le succès d'*Estelle* s'est prolongé jusqu'à notre génération. Le roman et ses personnages sont entrés dans le domaine de la littérature populaire. Sainte-Beuve et Topffer en ont trouvé la raison : « Il ne faut pas trop médire des pastorales de Florian, dit le premier; elles répondent à un certain âge de la vie, au moment de la première adolescence, curieuse et inquiète, mais encore innocente et naïve. » — « Vous souvient-il, d'*Estelle?* écrit Louise à Charles dans le *Presbytère* de Topffer. Vous souvient-il quand nous dévorions ces pages toutes pleines de faux pour les grandes personnes, toutes vivantes de vérité pour nos imaginations d'alors? Avez-vous oublié cette ivresse avec laquelle nous parcourions le monde pastoral? Aimables bergères au teint si blanc, malgré le soleil; à la robe si propre, malgré l'étable; au langage si élégant, sans écoles, sans Lancastres (allusion à la méthode lancastrienne); mais, dites, Charles, quel dommage qu'il n'y en ait plus! Pourquoi le monde n'est-il pas fait ainsi?... Le livre m'est tombé sous la main l'autre jour; vous le dirai-je? Je n'y prenais plus de plaisir; il me rappelait nos lectures, voilà tout; mais plus d'ivresse. J'en ai pleuré presque. Est-ce que tout ce qui nous charme doit ainsi disparaître? Oh! que je voudrais retenir ces illusions enchantées, ressentir l'attrait si plein que nous goûtions à ces puériles histoires! Non, Charles, je ne puis avec vous médire de l'enfance. Ces plaisirs étaient purs, vifs, aimables; ils suffisaient à parer le présent des plus douces, des plus riantes couleurs. Perte réelle, immense!... Florian ne m'allant plus, j'ai repris *Paul et Virginie.* »

Le mérite de ce petit livre, c'est qu'il est en effet, pour une imagination enfantine, suffisamment vrai et qu'il présente un idéal attrayant; il prépare à des lectures plus vives et plus émouvantes. Pour les lecteurs sérieux, il restera toujours un peu fade. Du temps même de Florian, c'était le sentiment unanime, témoin l'épigramme de Lebrun :

> Dans ton beau roman pastoral,
> Avec tes moutons pêle-mêle,
> Sur un ton bien doux, bien moral,
> Berger, bergère, auteur, tout bêle.
> Puis, berger, auteur, lecteur, chien,
> S'endorment de moutonnerie.
> Pour réveiller ta bergerie,
> Oh! qu'un petit loup viendrait bien!

Estelle, ou le **Père et la fille**, vaudeville de Scribe, représenté au Gymnase le 7 novembre 1834. Débarrassée de ses couplets, cette pièce serait une des plus jolies comédies du répertoire, et Scribe a rarement conduit d'une main plus légère une situation pleine de difficultés. Le général Soligny, ancien aide de camp de Napoléon, enrichi par d'heureuses spéculations, est resté veuf avec une fille qu'il adore, Estelle. Tout à coup son amour fait place à la défiance, à la colère, à la haine; il laisse Estelle à Paris et va s'enfuir dans un vieux château qu'il possède près des Pyrénées, où il se résout à vivre dans une solitude absolue. Mais il tombe malade, sa fille le rejoint, malgré ses ordres, et, toute prévenante et affectueuse qu'elle est, ne peut en obtenir ni un mot ni même un regard amical. Deux visiteurs cependant pénètrent dans le vieux château isolé : le notaire Fumichon, que Soligny a mandé pour en obtenir un conseil et un jeune officier de marine, Raymond, qui aime Estelle et voudrait demander sa main. Le notaire, mis dans la confidence, déclare qu'il interviendra près de Soligny, et l'offre qu'il fait est vite agréée, car Soligny veut ne plus entendre parler de sa fille. Il lui donnera 100,000 francs, 200,000 s'il le faut, pourvu qu'elle s'en aille, qu'elle se marie n'importe où, avec n'importe qui, et qu'il n'entende plus parler d'elle. Quant au reste de sa fortune, il l'en déshéritera, et c'est à Fumichon, ou à son fils, un officier de dragons peu économe, qu'il veut en faire cadeau.

Le motif du brusque changement de Soligny vis-à-vis d'Estelle est la découverte qu'il a faite, dans les papiers de sa femme, de lettres et d'un portrait, malheureusement trop probants. Mme de Soligny a commis une faute, et sans doute Estelle est le fruit d'un adultère; le complice, un compagnon d'armes de Soligny, le colonel Bussières, est mort en Pologne, et il est impossible au mari outragé d'obtenir, soit des éclaircissements, soit une réparation. Il accepte Raymond pour gendre; mais lorsque celui-ci, présenté par Fumichon, déclare s'appeler Raymond de

Bussières et être le fils du colonel, les choses changent de face. Soligny insulte la mémoire du colonel et force le fils à se battre.

La situation est dénouée par Scribe avec son habileté ordinaire. En mourant, Mme de Soligny avait institué M. de Bussières tuteur de sa fille, le père étant alors absent, et cette clause du testament semblait à Soligny la preuve la plus irréfutable de son malheur. C'est, au contraire, ce qui va amener la solution. Un pli cacheté, à l'adresse de M. de Bussières et conservé dans l'écrin de diamants de la morte, montre la véritable nature des sentiments de ceux qu'on avait cru coupables; Mme de Soligny a ardemment aimé M. de Bussières; mais celui-ci, fidèle à l'honneur et à l'amitié, s'est constitué le gardien de la femme de son ami. Ce qui lève tous les doutes, c'est que Mme de Soligny supplie M. de Bussières de marier son fils à Estelle. Soligny, sûr désormais de sa paternité, rend à sa fille, dans une scène on ne peut plus pathétique, les sentiments affectueux dont il la privait et qu'il étouffait en lui-même avec une si horrible contrainte. C'est la scène capitale de la pièce, et Scribe a rarement trouvé des accents d'une plus émouvante tendresse :

SOLIGNY. C'est ma fille ! c'est bien elle ! la voilà comme je l'ai laissée, il y a deux ans. Ah ! c'est de la crainte que je lui inspire, et elle ne sait pas que maintenant c'est moi qui tremble devant elle. Estelle !

ESTELLE. Mon père !

SOLIGNY. Estelle ; venez là, je vous en prie. Estelle !

ESTELLE. Mon père !

SOLIGNY. Je voudrais bien vous embrasser.

ESTELLE. Ah ! mon père !

SOLIGNY. Ma fille ! ma fille bien-aimée !

ESTELLE. Ma fille, avez-vous dit! Ah! qu'il y a longtemps que ce mot n'est sorti de votre bouche !

SOLIGNY. Oui, tu as raison, il y a bien longtemps que nous étions séparés !... que je ne t'avais vue !

ESTELLE. N'est-ce pas?

SOLIGNY. Pendant deux ans exilée du cœur de son père, elle a été traitée comme une étrangère, comme une ennemie, chez moi, chez elle !

ESTELLE. Ah ! que faites-vous? (*Soligny se met à genoux.*)

SOLIGNY. Ma fille, pardonne-moi !

Le mariage de Raymond et d'Estelle complète le dénoûment. Le notaire Fumichon, un type de finesse et de bonhomie, sert de lien entre les divers personnages de ce petit drame et amène les situations. Scribe a tiré la donnée de sa pièce d'un roman anglais, *Simple histoire*, de mistress Inchbald.

ESTENOIS (L'), ancien petit pays de France, dans l'ancienne province de Champagne; le lieu principal était Dampierre-en-Estenois ou Dampierre-le-Château, compris aujourd'hui dans le département de la Marne.

ESTÉNOMÈNE s. m. (è-sté-no-mè-ne — du gr. *estenomenos*, rétréci). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, formé aux dépens des cétoines, et dont l'espèce type habite la Chine.

ESTENSE adj. (è-stan-se). Hist. *Mont estense*, Somme de trois cent mille écus empruntée par la maison d'Este, et dont la rente était payée aux moyens des revenus des biens que cette famille possédait dans les Etats de l'Eglise.

ESTENTE s. f. (è-stan-te — du lat. *extentus*, étendu). Etendue. ‖ Estimation, évaluation. ‖ Vieux mot.

ESTEPA, autrefois *Astapa*, ville d'Espagne (Andalousie), prov. et à 70 kilom. S.-E. de Séville, près du Xénil, ch.-l. de juridiction civile; 10,000 hab. Nombreux moulins à huile et à farine; fabrique de draps; culture de l'olivier. Cette ville présente un aspect riant. Le séminaire, le palais des marquis d'Estepa, l'église Santa-Maria, qui renferme trois nefs, élégamment décorées dans le style oriental, et les restes d'une ancienne forteresse, attirent l'attention. Aux environs, carrières de marbre et de pierre à bâtir.

ESTÈPHE (SAINT-), bourg et commune de France (Gironde), cant. de Pauillac, arrond. et à 14 kilom. S.-E. de Lesparre, sur la Gironde; pop. aggl., 431 hab. — pop. tot. 2,570 hab. Vestiges d'antiquités gallo-romaines. Le bourg de Saint-Estèphe est contigu à celui de Pauillac, vers le nord. C'est un territoire très-productif, dont le sol est un peu gras; la plupart des coteaux sont d'une terre légèrement sablonneuse. Les vignes de Saint-Estèphe produisent en général de 10 à 12 barriques par hectare, c'est-à-dire environ 20 hectolitres; le territoire de la commune produit 3,000 tonneaux de 4 barriques chacun; ces vins sont légers, délicats, pleins de séve et de bouquet; mais on les estime moins que les crus hors ligne de la Gironde, et ils ne viennent qu'après les Médocains; un peu plus légers que ceux de Pauillac, ils possèdent une délicatesse moindre que les margaux et les cantenacs. Les meilleurs crus sont : Cos-Destournel, Mont-Rose, Rochet, Calou-Ségur, Cos-Labory et Le Roc. ‖ Autre commune de France (Dordogne), cant., arrond. et à 11 kilom. N. de Nontron; 1,112 hab. Monuments celtiques.

ESTEPONA, ville d'Espagne, prov. et à 70 kilom. S.-O. de Malaga, à 35 kilom. N.-E. de Gibraltar, sur la Méditerranée, ch.-l. de juridiction civile; 9,000 hab. Pêche considérable; salaison et commerce de harengs et d'anchois; constructions de barques. Commerce de charbon et de bois de construction; exportation par cabotage de raisins, de figues, d'oranges, de limons et de vins; importations de grains. Eglise paroissiale surmontée d'une tour élégante; ruines d'un ancien château fort.

ESTÈQUE s. f. (è-stè-ke — de l'allem. *stecken*, bâton). Techn. Sorte d'ébauchoir en bois, en cuivre, en fer, en acier, en ardoise ou en biscuit de poterie, dont se sert l'ouvrier tourneur pour unir les surfaces intérieures et extérieures des pièces et les amener aux profils donnés : ESTÈQUE *carrée, ovale, triangulaire, etc. On ne fait pas usage d'*ESTÈQUES *pour les poteries grossières.*

ESTER v. n. ou intr. (é-sté — du lat. *stare*, se tenir debout, le même que le sanscrit *sthâ*, se tenir, se placer, grec *stênai*, gothique *standa*, allemand *stehen*, anglais *stand*, lithuanien *stowiu*, russe *stoiu*. Cette racine est restée vivante presque partout dans les langues aryennes et leur a fourni un grand nombre de dérivés). Jurispr. Poursuivre une action comme demandeur, ou la soutenir comme défendeur : *Certaines circonstances entraînent l'incapacité d'*ESTER *en justice.* ‖ *Ester à droit* ou *en jugement*, Se présenter devant le juge, sur l'assignation qu'on a reçue : *Autrefois un contumace ne pouvait se représenter après les cinq ans, sans avoir obtenu en chancellerie des lettres pour* ESTER À DROIT. (Acad.) *Il fallait venir* ESTER À DROIT *soi-même, à moins d'une dispense expresse du roi.* (Volt.)

— A signifié Rester; s'arrêter. ‖ Subsister ‖ Hésiter.

— Hist. *Je n'este jamais* (je n'hésite jamais), Devise de Charles VI, qui était figurée par un genêt (*geneste*), suivi du mot *jamais.*

ESTER (Charles-Louis-Jean D'), médecin et homme politique allemand. V. D'ESTER.

ESTÈRE s. f. (è-stè-re — du lat. *storea*, natte). Natte ou tissu de paille que les Orientaux étendent par terre, pour se coucher dessus.

— Mar. Petite crique, cachée dans les mornes, et servant de refuge aux caboteurs des Antilles. ‖ On écrit aussi ESTERRE, et ESTER s. m.

ESTEREL, hameau de France (Var), dans l'ancien petit pays de son nom, comm., cant. et arrond. de Fréjus; 32 hab. Un temple de Diane couronnait autrefois, dit-on, l'une des hauteurs voisines d'Esterel, et, au moyen âge, la fée Esterelle était invoquée en ce lieu par les femmes stériles.

ESTEREL, chaîne de montagnes de France (Var), bornant au N. la vallée de l'Argens. « Complétement indépendant des Alpes, l'Esterel, qui projette à l'O. et au S. ses promontoires de porphyre dans les deux golfes de la Napoule et de Fréjus, est limité à l'O., dit M. Adolphe Joanne, par la vallée du Reyran, et au N. par celles de Briançon et de la Siagne. De forme à peu près elliptique, le groupe entier mesure environ 20 kilom. du N. au S., et 15 kilom. de l'E. à l'O. La hauteur moyenne des montagnes du massif est de 500 à 600 mètres. L'Esterel est presque complétement désert. La nature accidentée du terrain, le manque de sol végétal, la difficulté des transports, ont jusqu'à nos jours rendu toute culture presque impossible. Jadis cet espace de 300 kilom. carrés n'était qu'une immense forêt de pins et de chênes-liéges. Charles-Quint la fit brûler pour en chasser les paysans qui le harcelaient. »

Ces montagnes ont une grande importance scientifique, car elles forment un système dans lequel se montrent un grand nombre des termes de la série géologique : roches cristallines stratifiées et non stratifiées, constituant les éléments principaux de ces montagnes et servant de base à de petits dépôts houillers, porphyres quartzifères, grès bigarré, muschelkalk, serpentines, mélaphyres, basaltes, calcaire, schistes, graphite, poudingues, states à grains fins, barytine, cuivre carbonaté, fer oligiste, etc.

ESTERELLE, divinité des Ligures ou des Voconces, laquelle passait pour guérir de la stérilité. On donnait en son nom des breuvages magiques aux femmes stériles. Pendant longtemps, Esterelle a passé, en Provence, pour une fée.

ESTERHAZ, bourg de Hongrie, comté et à 22 kilom. E.-S.-E. d'Œdenbourg, à l'extrémité S. du lac de Neusiedel. Il a donné son nom à la famille Esterhazy. Le château, berceau primitif de cette famille, quoique aujourd'hui abandonné pour celui d'Eisenstadt, est cependant encore fort remarquable. C'est un énorme édifice construit dans le style le plus fleuri de l'Italie. Quoiqu'il soit complétement inhabité depuis plus de quatre-vingts ans, on remarque encore dans ses salles de marbre des dorures et des peintures très-bien conservées. La chambre dans laquelle l'impératrice Marie-Thérèse reposa un jour est depuis lors restée dans le même état, et aucun changement n'y a été fait. Du reste, l'intérieur du château est encore en si bon état qu'il serait facile de le rendre habitable presque sans aucun frais. Haydn y passa environ trente années avec le prince Esterhazy, dont il était le maître de chapelle, et le portrait de cet artiste est, à peu de chose près, le seul tableau intéressant que renferme le château.

ESTERHAZY. Ancienne famille de Hongrie, qui prétend descendre d'Attila, et qui est connue par des documents authentiques depuis la première moitié du XIIIe siècle. C'est à cette époque qu'elle se divisa en deux lignes principales, dont la cadette s'éteignit dans les mâles en 1838. La ligne aînée, à la mort de François Esterhazy, en 1595, se bifurqua en quatre branches, dont la première manqua dès le deuxième degré. Les trois autres se sont perpétuées jusqu'à nos jours. L'une d'elles, la troisième, s'est divisée à son tour en deux rameaux principaux, dont l'aîné obtint le titre et la dignité de prince du saint-empire romain, à cause des services que plusieurs de ses membres avaient rendus à la maison d'Autriche-Lorraine, pendant la guerre de la succession sous Marie-Thérèse. Ce rameau a produit plusieurs généraux remarquables, et des hommes politiques d'une grande valeur. Nous donnons l'histoire de ses membres les plus célèbres.

ESTERHAZY DE GALANTHA (Paul, prince D'), célèbre général et écrivain, né à Eisenstadt en 1635, mort en 1713. A l'âge de vingt ans, il était gouverneur de Soprony, et à trente ans il était nommé feld-maréchal-général. Après s'être signalé dans diverses batailles, notamment à celle de Saint-Gothard, il fut, à la paix (1664), nommé gouverneur des frontières, écrasa les factions, provoqua au sein de la Diète le décret qui établissait l'hérédité de la couronne de mâle en mâle dans la maison de Habsbourg, et prit, en 1683, les armes contre les Turcs. Il débloqua Vienne qu'ils assiégeaient (1683), et leur arracha la ville de Bude (1685). Précédemment il avait été nommé gouverneur général de la Hongrie (1681) et membre de l'ordre de la Toison d'or. En 1687, il fut créé prince du saint-empire romain, avec le privilége extraordinaire de battre monnaie et de conférer la noblesse (1712). A sa bravoure et à son habileté de général, Esterhazy joignait de grands sentiments de piété et un vif amour pour les lettres. Dès l'âge de huit ans, dit-on, il avait fait imprimer des ouvrages. On lui doit une traduction en hongrois de l'*Atlas Marianus* ou *Atlas de Marie* (Tyrnau, 1713, in-fol.). — Son petit-fils, le prince Nicolas-Joseph d'ESTERHAZY DE GALANTHA, né en 1714, mort en 1790, contribua à faire nommer Joseph II roi des Romains en 1764. Il aimait les lettres, les arts, la musique, et se plaisait à s'entourer de lettrés et d'artistes. D'Esterhazy obtint, en 1783, que tous les membres de sa famille pussent prendre le titre de princes.

ESTERHAZY DE GALANTHA (Nicolas), diplomate autrichien, né en 1765, mort à Côme en 1833. Il représenta la Hongrie au couronnement de François Ier (1792), reçut en 1797 le commandement de l'armée hongroise, chargée de repousser les Français qui envahissaient les Etats héréditaires de l'Autriche, et fut chargé, en 1802, d'une mission diplomatique auprès de l'empereur de Russie. Après avoir visité Paris et l'Angleterre, il remplit, à partir de 1814, les fonctions de ministre plénipotentiaire à Naples, auprès de Murat, puis de Ferdinand. Amateur et protecteur éclairé des arts, il attacha Haydn à sa résidence d'Esterhaz, et réunit à Vienne une des plus belles collections de tableaux et de dessins qui existent en Europe. On prétend qu'il refusa la couronne de Hongrie, que lui proposait Napoléon, lors de la guerre de 1809 contre l'Autriche.

ESTERHAZY DE GALANTHA (Paul-Antoine, prince D'), diplomate autrichien, fils du précédent, né en 1786, mort à Ratisbonne en 1866. Il entra tout jeune dans la diplomatie, fut d'abord attaché à l'ambassade de Londres, puis devint successivement ambassadeur de la cour de Vienne à Dresde (1810), en Westphalie, à Rome (1814), et à Londres (1815-1818, 1830-1838). En 1842, de retour en Hongrie, il se prononça en faveur du mouvement national et libéral, devint palatin du comitat d'Œdenbourg (1847), président de la Société d'histoire naturelle de cette ville, entra, au mois de mars 1848, comme ministre des affaires étrangères, dans le cabinet Bathyanyi, donna sa démission lorsqu'il vit la guerre sur le point d'éclater entre l'Autriche et la Hongrie, et rentra alors dans la vie privée. Depuis cette époque, il a été nommé conseiller privé de l'empire d'Autriche et chambellan impérial. Le prince d'Esterhazy était un des plus riches propriétaires fonciers de l'Europe. Son majorat, qu'il a transmis à son fils, comprend vingt-neuf seigneuries, vingt et un châteaux, soixante bourgs, quatre cent quatorze villages, deux cent sept *praidies*, et s'étend sur un vaste territoire, dont le chef-lieu est Eisenstadt. Il possédait, en outre, des domaines dans la basse Autriche et le comté d'Edelstetten, en Bavière. Ce riche seigneur employait une partie de ses revenus à favoriser le progrès des lettres et des sciences. — Son fils, le prince Nicolas-Paul-Charles D'ESTERHAZY, né en 1817, a suivi d'abord la carrière des armes, puis a donné sa démission de major. Il est chambellan autrichien.

ESTÉRHAZYE s. f. (è-sté-ra-zî — de *Esterhazy*, n. pr.). Bot. Genre d'arbrisseaux de la famille des personnées, tribu des gérardiées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent au Brésil.

ESTERLIN ou **ESTERLING** s. m. (è-stèr-lain — V. l'étym. de STERLING). Métrol. Nom d'une ancienne monnaie. ‖ Nom d'une ancienne division de la livre poids en Hollande. ‖ On a dit aussi ESTRELIN et STERLIN.

— **Encycl.** Cette petite monnaie anglaise a eu cours en France au temps où les rois d'Angleterre y possédaient quelques provinces et même après qu'ils en eurent été dépossédés. Sous le règne de Louis VI, un peu avant l'année 1158, le marc d'argent valait 13 sols 4 deniers *esterlins*. Saint Louis, par ordonnance au parlement, datée de la Toussaint de l'an 1262, donna cours aux *esterlins* jusqu'à la mi-août suivante, pour 4 deniers tournois, les décriant de tout cours passé ce délai et faisant défense d'accueillir dans le royaume, sur aucun pied, les *esterlins*, ce qui semble démontrer qu'à cette époque les *esterlins* anglais étaient très-répandus en France. En 1289, Philippe le Bel ordonne que celles de ces monnaies qui sont de poids n'auront cours que pour 4 deniers tournois seulement, et, dans un traité conclu entre ce prince et le roi de Castille en 1290, le bon denier *esterlin* est évalué à 4 deniers tournois. En 1295, l'ambassadeur de Norvége reconnaît par quittance avoir reçu du roi de France 500 marcs de bons et loyaux *esterlins*, monnaie d'Angleterre et d'Ecosse, du poids de 13 sols 4 deniers pour marc, pour fourniture et équipement d'un navire. C'est la dernière mention qui soit faite des *esterlins* en France; elle prouve qu'ils furent des mêmes poids, titre et valeur pendant cent trente-sept ans : ils valaient, de notre monnaie courante ancienne, 3 sols 7 deniers, c'est-à-dire environ 16 centimes et demi de notre monnaie actuelle.

ESTERMAN s. m. (è-stèr-man — de l'angl. *steer*, barre; *man*, homme). Mar. Timonier, homme de barre, pilote.

ESTERNAY, bourg et commune de France (Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 50 kilom. d'Epernay, sur le Grand-Morin; pop. aggl. 438 hab. — pop. tot. 1,734 hab. Manufacture de porcelaines. Ce bourg avait autrefois le titre de ville. Les chroniques du XIIe et du XIIIe siècle le désignent sous le nom de *Sternacum*, converti au XVIe siècle en celui d'*Esternœium*. Ce nom intrigue encore les étymologistes. Ce qui paraît certain, c'est que les Romains en furent les fondateurs. Autour du fort ou château qu'ils y construisirent, des maisons se groupèrent peu à peu et formèrent un bourg. Quand la langue française commença à sortir de ses limbes, ce bourg changea son nom primitif contre celui de Sternay, sous lequel on le trouve désigné dans l'*Histoire de Louis XI*, et dont on a fait depuis Esternay. L'histoire est à peu près muette sur les premiers maîtres du château; il est présumable cependant qu'il fut construit par les Romains, tant pour maintenir dans la soumission les peuples de ces contrées que pour rendre sûre la voie qui passait à Trifols, à 2 lieues d'Esternay, et qui porte encore le nom de chemin de César. Les plus anciens titres relatifs à l'histoire authentique du bourg ne remontent pas au delà de 1378. Esternay était un des principaux marquisats de Champagne et faisait, avant la Révolution, partie de l'élection de Sézanne. Le maréchal de Fabert et ses héritiers (entre autres la célèbre Mme de Caylus) résidèrent longtemps au château d'Esternay.

En 1814, Napoléon y passa, se dirigeant sur Paris. Il y a eu deux châteaux d'Esternay : l'ancien, dont il est impossible de préciser la date, appartenait au style gothique et était flanqué de tours demi-circulaires comme au moyen âge; des fossés larges et profonds l'environnaient; il en reste encore quelques traces. Il formait un carré parfait. Son ancien carrelage en briques rouges, colorié de fleurs de lis, a été récemment retrouvé et utilisé pour le pavage du sanctuaire de l'église. Ce premier château fut sans doute détruit pendant la guerre de Cent ans. Le nouveau château, qui a subi plusieurs dévastations et des restaurations maladroites, est un édifice de la Renaissance (1525), entouré de larges fossés et précédé d'un pont de pierre. Deux tours à bases circulaires sont surmontées d'un toit conique et garnies de meurtrières. Entre ces deux tours se trouve le pont-levis. Deux portes, une grande et une plus petite, donnent accès au château; aux deux côtés de la porte principale sont deux grandes niches ornées de baldaquins d'un travail achevé, de deux statues colossales des fondateurs de l'édifice. A gauche se trouve un médaillon de François Ier, sculpté dans la pierre. Le château proprement dit, affectant la forme d'un carré, consiste en deux grands corps de logis, un devant et un derrière, en deux ailes qui les unissent et en bastions aux quatre angles. Au-dessus de la porte, qui ouvre sur une cour intérieure, on voit deux pilastres en pierre, d'ordre corinthien et du plus beau travail. La porte même de l'écurie est ornée de sculptures représentant la salamandre, emblème de François Ier. Les ornements sont partout prodigués. Nous nous bornerons à

citer, au-dessus de la porte centrale ouvrant sur la cour intérieure et regardant cette cour, un beau groupe qui représente le *Triomphe de Bacchus*. Les bastions sont carrés et dépassent d'un étage de 10 pieds le corps de logis. Il ne reste malheureusement plus de ce superbe manoir que le premier corps de logis, le moins important et qu'on appelle le commun; l'habitation principale, qui était magnifique et comprenait la salle d'armes, la salle de réception, la salle à manger, la chapelle, au-dessus de l'entrée centrale, et beaucoup d'autres pièces richement décorées, est détruite; il n'en reste que les caves et quelques ruines des bastions.

ESTERNEAU s. m. (è-stèr-nô). Ornith. Nom vulgaire de l'étourneau.

ESTERNO (Henri-Philippe-Ferdinand, comte D'), agronome et écrivain français, né à Dijon en 1805. Après quelques essais littéraires peu connus, il commença la série des études d'économie politique et des divers écrits qui ont donné de la notoriété à son nom. C'est surtout sous forme de pétitions aux chambres, d'adresses et de brochures qu'il a répandu ses idées, ses propositions, dont quelques-unes ont été parfois adoptées. En 1832, il adressait à la Chambre des députés une *Pétition sur la liberté de la presse*. Plus tard, après avoir mieux pris le temps d'étudier, il publiait un volume : *Des banques départementales en France et de leur influence* (1838, in-8o). Vers 1839, il s'associait aux efforts de Rossi pour fonder en France la Société d'économie politique, dont il fut nommé secrétaire. Depuis, cette société a pris, sous le nom de Société des économistes, un grand développement; elle a son *Bulletin* et encourage la publication d'un très-grand nombre d'ouvrages spéciaux. En 1842, il publia une brochure sur les *Irrigations* et un volume intitulé : *De la misère, de ses causes, de ses effets, de ses remèdes*. En 1844, il fut décoré pour ses écrits, pour sa participation à l'organisation des comices agricoles, qui commençaient alors à prendre en France leur développement. Il a été aussi secrétaire du congrès central d'agriculture. Outre ses nombreux articles dans les publications agricoles, notamment dans le *Journal d'agriculture*, on doit citer encore deux de ses écrits : l'un, publié en 1852, sur le *Programme des chambres consultatives d'agriculture;* un autre, assez curieux, qui a pour titre : *Du vol des oiseaux* (1864). En vue des systèmes d'aérostation qui ont été très-étudiés depuis quelques années, M. d'Esterno y explique ce qu'il appelle « les sept lois du vol ramé et les huit lois du vol à voile. » Ce travail, toutefois, n'a donné lieu à aucun progrès. Citons encore de lui : *De la crise agricole et de son remède* (1866, in-8o); *Des privilégiés de l'ancien régime en France et des privilégiés du nouveau* (1867, in-8o), etc. On lui doit encore de nombreux articles, insérés dans le *Journal d'agriculture pratique*, et on lui attribue des *Essais poétiques* (1822, in-8o), vrai péché de jeunesse, signés de ses initiales.

ESTERNOD (Claude D'), littérateur français, né à Salins en 1590, mort de la peste dans la même ville vers 1640. Il était gouverneur du château d'Ornans en Bourgogne. C'était un personnage fort dévot, plein de zèle pour la religion, mais de mœurs fort relâchées, et qui a composé des livres licencieux. Pendant un voyage qu'il fit à Paris, il se lia avec Berthelot et d'autres poëtes érotiques. On a de lui : *Le franc Bourguignon pour l'entretien des alliances de France et d'Espagne* (Paris, 1615, in-8o); l'*Espadon satirique* (Lyon, 1619, in-12), faussement attribué à François Pavie de Fourquevaux.

ESTEROTE s. m. (è-ste-ro-te). Pêche. Espèce de tramail qui sert à prendre les poissons plats, tels que soles, limandes, turbots, carrelets, etc.

ESTEUBLE s. f. (è-steu-ble). Agric. Syn. d'ÉTEULE. ‖ On a dit aussi ESTEULE.

ESTEUF s. m. (è-steu). Petite balle avec laquelle on joue à la paume :

> . . . Vous voulez être un gaillard populaire,
> Adoré des bourgeois et des marchands d'*esteufs*.
>
> V. HUGO.

‖ Vieux mot qui s'écrit aujourd'hui ÉTEUF.

Estevanille Gonzalez ou le *Garçon de bonne humeur*, roman picaresque espagnol (1646). C'est, à proprement parler, une autobiographie. Le coquin anonyme qui l'a écrit et dédié à Piccolomini, le héros de la guerre de Trente ans, donne le récit de ses aventures et de ses voyages dans toute l'Europe, comme courrier, cuisinier et valet des différents maîtres au service desquels il a vécu, depuis le roi de Pologne jusqu'au duc d'Ossuna. Comme Panurge, c'est un menteur par profession et un poltron par tempérament; il ne se gêne guère pour mentir, si cela peut rendre son histoire plus intéressante. Toutefois, ce singulier personnage ne manquait pas d'une certaine littérature; il écrivait des vers gais et spirituels; il nous a donné des esquisses des personnages de son temps et des récits d'évènements contemporains qui sont loin d'être sans mérite. On trouve même un certain intérêt à comparer son récit de la bataille de Nordlingen avec celui qui se trouve dans le *Cavalier*, de de Foë, et son Octave Piccolomini avec le personnage créé par Schiller dans *Wallenstein*. Seulement, ce narrateur amusant et ampoulé, plus bouffon qu'écrivain, s'amuse à faire parade de lambeaux de connaissances amassées çà et là, et essaye d'atteindre au grand style, à l'éloquence, sans y parvenir aucunement. Il réussit mieux dans les jeux de mots; mais il en a répandu dans son livre des quantités intolérables. Don Cayetano Rosell a publié ce roman dans ses *Novelistas anteriores a Cervantes* (Rivadeneyra, 1851, 2 vol. in-4o).

Estevanille Gonzalez est connu chez nous par l'imitation qu'en a faite Le Sage (1734, 2 vol. in-12). Ce n'est pas une traduction; l'écrivain humoristique a conservé toute sa liberté, comme en composant *Gil Blas*. Il s'est servi de cette autobiographie en y ajoutant des épisodes tirés tant de son propre fonds que de plusieurs autres romans espagnols. Il a pris, par exemple, d'un livre intitulé : *Relation de la vie de l'écuyer Marcos d'Obregon*, plusieurs aventures qu'il a jugées propres à faire honneur à son héros. Ce roman, modelé sur *Gil Blas*, en rappelle parfois la gaieté et l'esprit; cependant il est moins varié, moins fortement dessiné, surtout vers la fin. Il a le tort d'en reproduire également les principales situations, au point qu'il pourrait passer pour un résumé. Néanmoins, à travers ces fictions, se fait jour parfois une idée morale; on y trouve des caractères et des leçons cachées sous des images attrayantes. Enfin il est parsemé de traits spirituels, de censures vives; on y reconnaît cette marche simple, ce style dégagé de sentences et de prétention qui caractérise l'auteur de *Gil Blas*.

ESTÈVE s. m. (é-stè-ve — du lat. *stiva*). Manche coudé de la charrue, qui est fait de manière que la main du laboureur repose sur son extrémité, et puisse appuyer dessus, ou le soulever au besoin.

ESTÈVE (Jean), troubadour provençal, qui vivait à Béziers, dans le cours du XIIIe siècle. En 1285, il s'attacha à Guillaume de Lodève, commandant de la flotte envoyée par Philippe le Hardi contre les Espagnols. On a de lui plusieurs pièces de vers remarquables, entre autres deux sirventes, l'un sur la captivité (1285), l'autre sur la mort de son protecteur (1289), et deux pastourelles pleines de grâce.

ESTÈVE (Pierre), littérateur français, né à Montpellier au XVIIIe siècle. Il devint membre de l'Académie de sa ville natale et produisit un certain nombre d'ouvrages aujourd'hui complétement oubliés. Nous nous bornerons à citer : *Origine de l'univers expliquée par un principe de la matière* (Berlin, 1748); la *Toilette du philosophe* (Londres, 1751); *Découverte du principe de l'harmonie* (Londres, 1752); l'*Esprit des beaux-arts* (Paris, 1753, 2 vol.); *Histoire générale et particulière de l'astronomie* (Paris, 1756, 3 vol.). — Un médecin français du même nom, vraisemblablement parent du précédent, Louis ESTÈVE, né à Montpellier, où il vivait au XVIIIe siècle, a laissé, entre autres écrits : *Traité de l'ouïe* (Avignon, 1751); *Quæstiones chimico-medicæ* (Montpellier, 1759, in-4o).

ESTEVENANT, ANTE adj. (è-ste-ve-nan, an-te — du lat. *Stephanus*, Etienne). Anc. métrol. Se disait des monnaies de l'évêque de Besançon, qui portaient le nom de saint Etienne sur une de leurs faces.

— s. m. Nom des mêmes monnaies : *Des* ESTEVENANTS *d'argent.* ‖ On a dit aussi ESTEVANON.

— **Encycl.** On disait que les anciennes monnaies épiscopales de Besançon étaient *estevenantes* à cause du nom de saint Etienne qu'elles présentaient sur une de leurs faces. De ces mots, *monnaie estevenante*, on a même fait un substantif *estevenant*, par lequel on désigne dans les collections, indistinctement, toutes les monnaies frappées par les archevêques de Besançon dès la période carlovingienne, et portant le mot STEPHANVS. Ces prélats adoptèrent ensuite le type de la main bénissante, qui jouit d'une grande faveur et fut employé en différents autres endroits; enfin le mot PROTOMARTYR remplaça celui de STEPHANVS. Le premier archevêque de Besançon à qui le droit de battre monnaie fut octroyé est Arduic, de 858 à 873; on croit généralement qu'il obtint ce privilége de Charles le Chauve, en 871. Ce ne fut qu'au XIe siècle et sous l'épiscopat de Hugues Ier (1031 à 1067), que l'église de Besançon jouit d'une grande prospérité. Conrad, héritier d'Eudes, comte de Bourgogne, érigea les évêques de Bourgogne en princes feudataires de l'empire, et, moins d'un siècle après, le comte de Bourgogne reconnut les prélats bisontins comme princes souverains; ils jouissaient déjà, depuis Henri III dit le Noir, du droit de souveraineté temporelle et des droits régaliens dans la cité archiépiscopale. Vers 1224, on voit poindre une tendance des habitants de Besançon à réclamer pour leur cité le droit de battre monnaie en en dépossédant leur prélat; leurs prétentions sont repoussées, ce qui n'empêche pas les Bisontins de lutter encore, pendant plus de deux siècles, pied à pied, contre leurs archevêques. Ils furent soutenus par les comtes de Bourgogne dans leurs conflits. Il arriva un moment où, la puissance municipale ayant grandi au détriment du pouvoir épiscopal, les évêques durent abandonner à la cité de Besançon le droit de battre monnaie : Charles-Quint abolit leur privilége en 1534. Déjà, dès 1507, l'archevêque Antoine de Vergi avait, par un traité du 15 décembre, consenti à ce que les comtes de Bourgogne fissent fabriquer toute espèce de monnaies d'or et d'argent dans la province et le diocèse, en exceptant toutefois la ville de Besançon. En 1534, cet ordre de choses fut maintenu, sauf que la municipalité de Besançon fut substituée à l'archevêque. Ce fut en vain que l'empereur Rodolphe III renouvela, en 1586, le privilége du prélat : il ne fut fait aucun usage de cette concession par l'archevêque, qui était alors Ferdinand de Rie.

Les *estevenants* de Besançon sont en argent ou en billon; on en trouve la description et une nomenclature détaillée dans les *Monnaies féodales de France*, par F. Poey d'Avant, ouvrage dont on ne saurait trop louer la science et l'exactitude.

ESTHÉMATIQUE adj. (è-sté-ma-ti-ke — rad. *esthème*). Qui a rapport aux vêtements : *L'histoire* ESTHÉMATIQUE *des peuples d'Orient.*

ESTHÈME s. m. (è-stê-me — gr. *esthêma*, de *esthês*, vêtement). Antiq. gr. Vêtement de dessous que portaient les femmes d'Athènes. ‖ On dit aussi ESTHÈSE s. f.

ESTHÈME s. m. (è-stê-me — gr. *aisthêma*; de *aisthanomai*, je sens). Physiol. Impression.

ESTHÉOSTOME adj. (è-sté-o-sto-me — du gr. *esthês*, vêtement; *stoma*, bouche). Bot. Se dit des mousses qui n'ont qu'une garniture simple à l'orifice de leur urne.

ESTHER, fille juive d'une grande beauté, de la tribu de Benjamin, qu'épousa le roi de Perse Assuérus. Comme la légende qui se rattache à ce nom forme le sujet du livre d'*Esther*, analysé ci-après, nous renvoyons le lecteur à cet article.

— Iconogr. La touchante et poétique légende d'Esther a inspiré bon nombre d'artistes. Sans parler ici des différentes éditions de la Bible où elle a été *illustrée*, nous citerons un tableau de Franz Franck le Jeune, qui est au Louvre et qui représente les épisodes suivants disposés aux divers plans : le *Festin d'Assuérus*, où la reine accuse Aman; *Esther s'évanouissant en présence d'Assuérus*, à qui elle vient demander la grâce des Juifs; le *Triomphe de Mardochée* et le *Supplice d'Aman*. Rembrandt a peint le premier de ces sujets et, en outre, *Aman implorant la faveur d'Esther*, le *Triomphe de Mardochée* et la *Condamnation d'Aman*. Beauvarlet a gravé, d'après J.-B.-F. de Troy, une suite de sept estampes représentant l'*Histoire d'Esther*. Claude Lorrain a peint *Esther et ses suivantes se rendant au palais d'Assuérus*. Une miniature de G. Clovio, dans l'*Office de la Vierge* du cardinal Farnèse (musée de Naples), a pour sujet le *Couronnement d'Esther*. Mais l'épisode qui a été le plus fréquemment représenté est celui d'Esther se présentant à Assuérus pour implorer sa clémence en faveur des Juifs et s'évanouissant aux pieds du trône. Parmi les artistes qui ont traité ce sujet, il nous suffira de citer : Poussin (musée de l'Ermitage), Rubens (quatre compositions différentes), le Tintoret (musée de Madrid), Paul Véronèse (Louvre et musée des Offices, à Florence), Van der Neer (même musée), G. Dov (autrefois dans la galerie Fesch), Ch. Le Brun (vente Marchand, 1779), De Troy (gravé par Beauvarlet et par L.-J. Le Lorrain), Ant. Coypel (musée du Louvre), Strozzi (galerie de Dresde), Lucas de Leyde (estampe), Hans Burgkmair (pinacothèque de Munich), le Dominiquin (église de Saint-Silvestre, à Rome), Jean Steen (musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg), Seb. Ricci (gravé par P. Monaco), Restout (Salon de 1763), le Guerchin (galerie du duc de Northumberland), M.-J. Schmidt (gravé par Fellner), Challe (Salon de 1763), W. van Poorter (musée de Dresde), D. Jacobsen (Salon de 1861), Chasseriau (Salon de 1842), etc. Nous consacrons un peu plus loin des comptes rendus particuliers à quelques-uns de ces tableaux.

Esther (LE LIVRE D'), un des livres de l'Ancien Testament, rangé dans les Bibles hébraïques parmi les livres saints, entre l'*Ecclésiaste* et le livre de *Daniel*. La plupart de nos versions modernes le placent entre les livres de *Néhémie* et de *Job*. L'histoire que nous y trouvons racontée peut se résumer ainsi : le roi de Perse Assuérus (Ahaschvérosch, très-probablement, dans l'intention de l'auteur, Xerxès Ier), après avoir donné, pendant cent quatre-vingts jours, un grand festin aux seigneurs de son empire, et un autre festin de six jours à toute la population de Suse, ordonne de faire venir la reine Vasthi, afin que les convives puissent admirer sa beauté. Vasthi refuse de paraître et est aussitôt répudiée. Pour la remplacer, on amène à Suse les plus belles filles de l'empire, et le choix d'Assuérus tombe sur la Juive Esther (probablement *Astre*), présentée au concours par son oncle et tuteur Mardochée. Introduite dans le harem avec le titre de reine, Esther ne découvre point son origine. Sur ces entrefaites, Assuérus élève un certain Aman aux plus hautes dignités, et ordonne que tous se prosternent devant lui. Mardochée, assis à la porte du palais, ne veut point accorder cette marque d'honneur incompatible avec ses idées religieuses, et le favori offensé parvient à obtenir du roi un édit en vertu duquel les Juifs doivent être massacrés, dans toutes les provinces de l'empire, le treizième jour du mois d'Adar, la douzième année du règne d'Assuérus. Cette date avait été indiquée à Aman par la voie du sort, et l'édit royal parut dès le mois de Nisan, c'est-à-dire près d'un an avant le jour fixé pour le massacre. Grand désespoir des Juifs. Mardochée revêt le sac, se couvre de cendres et avertit la reine Esther du péril qui menace son peuple, en la conjurant de travailler à sauver ses frères. Esther va trouver le roi et l'invite à venir prendre un repas chez elle avec Aman. Pendant le festin, Assuérus lui offrant une grâce quelconque, « fût-ce la moitié même de son royaume, » la reine demande, pour toute faveur, que le roi, accompagné de son favori, vienne encore une fois prendre un repas chez elle. Cependant Aman, fier des honneurs qu'il recevait, mais furieux de voir Mardochée lui manquer toujours de respect, et excité par les conseils de sa femme, avait fait dresser une potence haute de 50 coudées, à laquelle il voulait faire pendre le Juif aussitôt qu'il en aurait reçu du roi la permission. D'un autre côté, Assuérus, trouvant dans les annales de l'empire que Mardochée lui avait sauvé la vie en découvrant une conspiration dirigée contre ses jours et qu'il n'avait été aucunement récompensé, pose à Aman la question suivante : « Que faut-il faire à un homme que le roi veut honorer? » Le favori, croyant qu'il s'agit de sa propre personne, indique au roi les plus grands honneurs qu'il peut imaginer, et est obligé de conduire lui-même dans la ville le cortége triomphal de son ennemi. Le festin chez la reine a lieu, et, « au moment où le vin circule, » Esther découvre son origine, demande grâce pour elle et pour son peuple, et dévoile les sinistres projets du favori. Aman, disgracié, est pendu à la potence qu'il destinait à Mardochée, et ce dernier prend sa place dans les bonnes grâces du roi. Naturellement les circonstances deviennent meilleures pour les Juifs : ils obtiennent la permission « de se défendre contre leurs ennemis, » et en tuent un grand nombre le jour où eux-mêmes devaient être massacrés. Esther demande même au roi qu'il leur soit permis de tuer un jour de plus. Le 14 et le 15 du mois d'Adar, ils célèbrent cette délivrance et cette victoire par une fête que Mardochée ordonne de renouveler chaque année, et qui prend le nom de *Purim*, du mot persan *pour* (sort), parce que Aman avait décidé par la voie du sort quel jour aurait lieu le massacre des Juifs.

Ce livre singulier ne peut avoir pour but que d'expliquer l'origine de la fête du *Purim*. Il porte un cachet si spécial, et ressemble si peu aux autres livres de l'Ancien Testament, que des doutes s'imposent d'eux-mêmes sur la croyance que l'on doit accorder aux faits qu'il raconte. D'ailleurs, les invraisemblances sont accumulées les unes sur les autres. Les Juifs, par exemple, sont prévenus d'avance qu'au bout d'un an, à tel jour donné, ils seront impitoyablement massacrés. Ils se contentent de gémir et ne prennent aucune mesure pour échapper à leur malheureux sort. Ils sont pourtant assez forts pour résister à leurs adversaires, aussitôt que le roi l'a permis, et pour leur tuer 75,000 hommes. Assuérus ordonne par un édit que chaque homme soit « maître dans sa maison ! » Comment la reine Esther aurait-elle pu cacher si complétement son origine? On ne prenait pourtant pas la première venue pour la mettre sur le trône. Assuérus comble d'honneurs un homme qu'il sait devoir être massacré en vertu de son édit. On pourrait citer beaucoup d'autres traits que même les caprices d'un despote oriental ne peuvent suffire à expliquer. De plus, le caractère du livre est d'une sauvagerie et d'une cruauté dont on peut à peine se faire une idée, vers la fin surtout, lorsque arrive la vengeance. Pas un mot de pitié sur le sort des malheureuses victimes de la colère des Juifs, tuées avec la permission du roi. Chose unique dans la littérature d'Israël, le nom de Dieu n'est pas écrit une seule fois dans le livre d'*Esther*. Ce livre ne peut guère être qu'un roman, basé peut-être sur un fait historique qui aurait occasionné l'institution de la fête de *Purim*, mais dont le souvenir est perdu pour nous. Inutile d'ajouter que les faits racontés dans ce livre ne trouvent aucune confirmation dans les récits de l'histoire profane.

Tous les indices nous portent à attribuer la composition du livre d'*Esther* à un Juif vivant en Palestine au IIIe siècle avant notre ère, mais qui aurait habité la Perse, dont il connaît assez bien les usages. La plupart des rabbins admettent comme auteur Mardochée lui-même. Le *Talmud*, au contraire, fait écrire ce livre par les hommes de la grande synagogue. Le livre d'*Esther*, admis, paraît-il, dans le canon juif sans résistance, ne tarda pas à jouir d'une grande faveur. Dans l'Eglise chrétienne, il eut plus de peine à se faire accepter, et, au VIe siècle après J.-C., il était encore rejeté par quelques théologiens. Luther aurait mieux aimé ne pas le trouver dans le canon, mais il ne l'en exclut pas.

La traduction grecque du livre d'*Esther*, et d'après elle plusieurs de nos versions, contiennent un certain nombre d'additions apocryphes. Les interpolations, dénuées de toute valeur historique et remontant probablement au Ier siècle avant l'ère chrétienne,